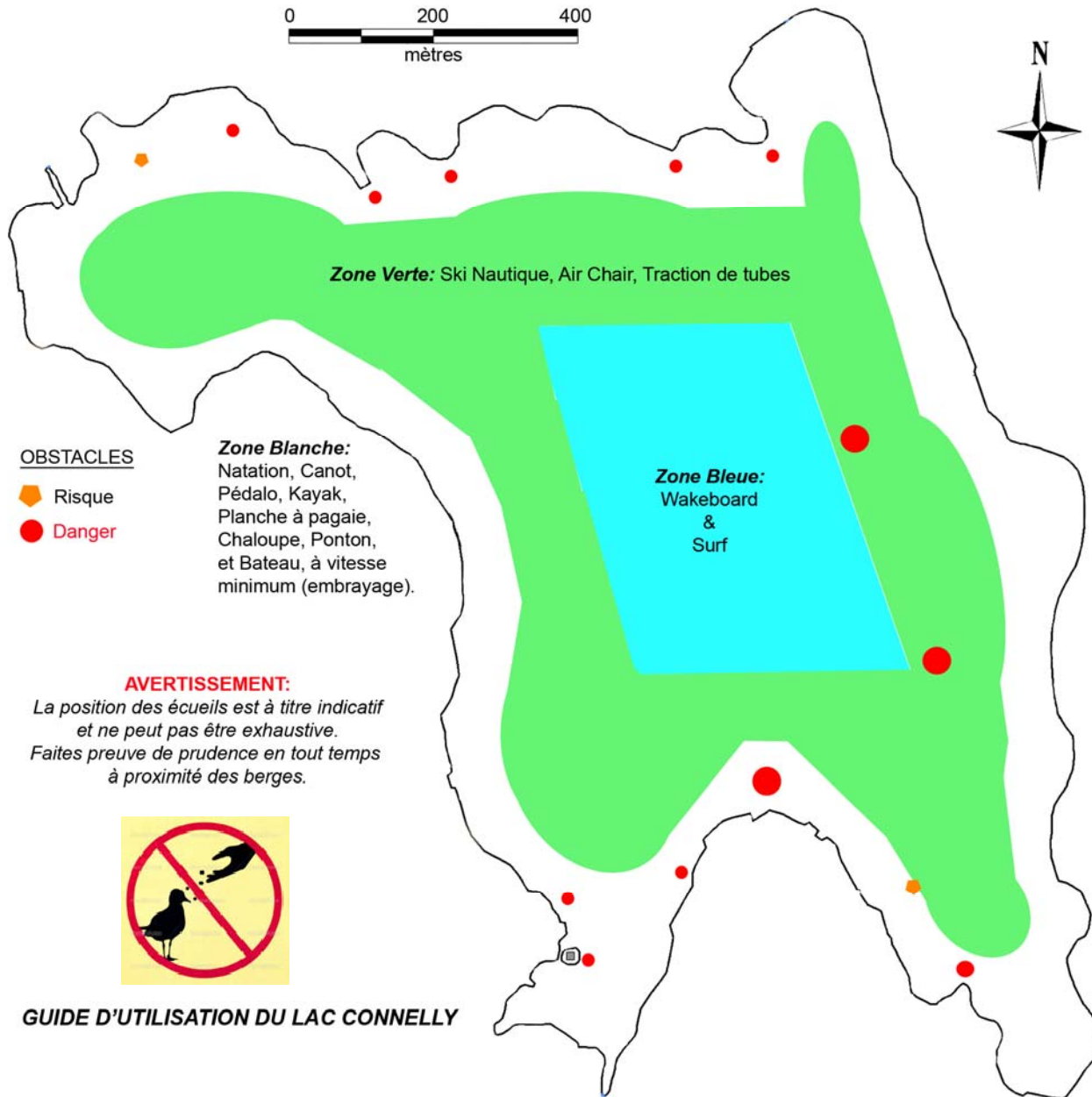


GUIDE D'UTILISATION DU LAC CONNELLY



GUIDE D'UTILISATION DU LAC CONNELLY



Saint-Hippolyte



Association des
Propriétaires et Amis
du Lac Connelly

Info-Lac

CODE D'UTILISATION

Pour une navigation
sécuritaire et
respectueuse de la vie
et de l'environnement
au lac Connelly

Retrouvez-nous sur
www.apalc.ca et
Facebook !

Ce code d'utilisation est conçu pour inspirer et entretenir une attitude de **respect** vis-à-vis de **l'environnement naturel** et **entre tous ceux qui utilisent le lac Connelly et ses environs**. La préservation de **la qualité de l'eau** et de **la qualité de vie** est au cœur des préoccupations des résidentes et résidents du lac Connelly. Prenons quelques instants pour consulter ce dépliant car **chaque geste posé peut influencer le milieu dans lequel nous évoluons**.

Qualité de l'eau du lac Connelly

Notre lac est de dimension restreinte et fortement peuplé. La qualité de l'eau est la clé de sa santé et de son attrait pour les personnes y habitant ou en visite. Ces gestes peuvent faire une différence importante:

- assurons-nous que notre embarcation a été lavée en respectant l'environnement;
- entreposons les ordures jusqu'à ce que nous puissions les déposer dans un contenant approprié.

Les rebuts rejetés dans le lac ou sur les berges, qu'ils soient organiques ou pas, solides ou liquides, constituent une pollution importante

Vagues

Chaque conducteur est responsable des vagues qu'il génère.

Sur des lacs, les vagues de grandes tailles sont nuisibles puisqu'elles:

- **érodent** les berges et amènent ainsi dans l'eau des nutriments responsables des algues bleues;
- **affectent** l'écosystème;
- **endommagent** des équipements tels que des quais et des embarcations à quais.

Souvent, nous ne sommes pas conscients des vagues engendrées par notre embarcation. Une vitesse maximale de 10 km/h sans vague est souhaitable à moins de 100 mètres de la rive.

Responsabilité des plaisanciers

SÉCURITÉ

Les embarcations motorisées doivent toujours **céder la priorité à tout autre type d'embarcation** en respectant une bonne distance en tout temps et en tout lieu.

PROTECTION DES BERGES

Afin de protéger les berges contre les ravages causés par l'action des vagues, il est primordial de respecter les règles suivantes:

- le surf s'effectue au centre du lac, tout en ayant le surfeur du côté du centre: ceci donnera la chance à la plus grosse vague de diminuer sa force;
- le wakeboard s'effectue à plus de 200 mètres de la berge et les bateaux ne devraient pas entrer dans les baies. L'embarcation devrait se rendre dans la zone sur le ralenti;
- Le ski nautique s'effectue aux autres endroits sur le lac car la vague est beaucoup plus petite, et de cette façon le milieu du lac est laissé libre pour le wakeboard et le surf.

Voir zones recommandées sur la carte

COHABITATION SUR LE LAC

Afin que chacun profite de la pratique de son sport dans des conditions agréables, il est suggéré que les embarcations non-motorisées tels que pédalos, kayaks, canots, planche à pagaie, ainsi que les embarcations motorisées en position stationnaire, concentrent leurs activités dans une bande de 150 mètres de la rive. **De plus, les locateurs et les propriétaires de descentes de bateaux ont le devoir de conscientiser les usagers qui mettent leurs embarcations chez eux, en faisant la promotion du code d'utilisation du lac Connelly.**

Courtoisie sur l'eau

- Les règles établis par Transport Canada devraient être respectées en tout temps.
- Selon la loi, nous devons pratiquer les activités de remorquage entre le lever du soleil et l'heure suivant le coucher du soleil.
- Lors du retour au quai, assurons-nous que la vitesse de notre embarcation n'engendre pas de vagues; la vitesse avec le moteur au ralenti est la meilleure car le bateau flotte comme à la vitesse zéro.

Bruit

Le bruit peut parfois être une forme de pollution préoccupante au lac Connelly.

- La navigation après la brunante devrait se faire en respectant la loi du bruit.
- Nous aimons tous la musique mais nous aimons la choisir et choisir le volume d'écoute.
- Contribuons à limiter la pollution par le bruit: munissons notre embarcation d'un silencieux. Notre embarcation ne devrait pas avoir plus de 21 pieds.
- Les motomarines ont un fort potentiel d'être associées à des pratiques envahissantes sur le lac. Un comportement respectueux implique de s'abstenir de s'adonner à des poursuites, acrobaties, sauts et encercllements répétés.